

ORGANISATION FIN ANNEE SCOLAIRE 2023

CLASSES DE SECONDE PRO	
Préparation du conseil de classe	Les fiche de candidature (vœux d'orientation) sont papier. Les P.P sont chargés de veiller à l'inscription des vœux de tous leurs élèves et de renseigner les moyennes annuelles sur les fiches candidature. Repérage bien en amont et alerte des secrétaires de scolarité au sujet des changements d'établissement, des changements d'académie, ou formation, des dossiers médicaux ! Remontée des dossiers médicaux et des dossiers passerelles au plus tard le vendredi 19 mai. Tous les bulletins sont dûment remplis 48 h avant la date du conseil de classe afin de faciliter la tâche du professeur principal.
Conseils de classe	Selon le calendrier du 1 ^{er} au 13 juin 2023
A l'issue du conseil de classe	Le Professeur principal planifie un rendez-vous avec la classe pour remettre la fiche de dialogue aux élèves. La date limite de retour des fiches au PP est fixée au vendredi 9 juin 12h. A l'issue des conseils de classe, je remettrais aux secrétaires les vœux des familles et la décision du conseil de classe pour qu'elles saisissent dans SDO les vœux d'orientation.
Entretien orientation famille avec le professeur principal/ Le Proviseur	A l'issue des conseils de classes Pour les cas litigieux, le secrétariat élève avec le PP contactera les familles pour un rendez-vous avec la Proviseure jusqu'au 14 juin inclus.
Organisation de la fin de l'année	Cours selon l'emploi du temps habituel jusqu'au mardi 13 juin 18h
Réinscription	En classe de 2 ^{nde} et 1 ^{ères} PRO : Vendredi 23 juin
Remise des manuels scolaires	Un planning de passage établi par M. Gordillo, CPE vous sera communiqué sous peu. Aucune Réinscription ne sera prise en compte sans le reçu de restitution des livres donné par la Région lors de la remise des manuels.

La date limite de saisie des vœux (changement d'orientation, d'académie ou redoublement) dans SDO est fixée au mercredi 15 juin, la réflexion devra donc être largement anticipée par le professeur principal.

Toute demande de changement d'établissement doit passer par l'intermédiaire du lycée

En cas de difficulté ou de demandes particulières, ne pas hésiter à prendre contact avec

- le professeur principal ou un autre professeur
- les conseillers principaux d'éducation chargés du suivi des classes de seconde
- la conseillère d'orientation psychologues